Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le 06/05/2026
ID : 032-200057586-20260423-D_2026_026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Gers

EXTRAIT DU REGISTRE

N°2026-026

Des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 18
Nombre de membres votants : 18

Séance du 23 avril 2026

Date de la convocation :
13/04/2026
Date d'affichage de la convocation :
13/04/2026

L'an deux mil vingt-six le 23 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué par Madame BUSIPELLI-BEYRIES Virginie, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présents: Mesdames et Messieurs : BUSIPELLI-BEYRIES, BATMALE, BEAUVIVRE, BELOTTI, BEYRIES, BIANCHI, BISSUEL, BOUDÉ, CASTAY, FABE, FARGUES, JOUSSEINS, LACOUR, LAGARDE, MUR, NAVE, SAINT-MARTIN, TÉCHENÉ.
Absent excusé: Monsieur DALL'AVA.

Objet de la délibération :
BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE DE CASTELNAU D'AUZAN LABARRERE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :
Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Fonctionnement	
Dépenses :	**2 354 133,15 €.**
Recettes :	**2 354 133,15 €.**
Investissement	
Dépenses :	**2 291 389,96 €.**
Recettes :	**2 291 389,96 €.**

TOTAL BUDGET

Fonctionnement	
Dépenses :	**2 354 133,15 €. (dont 0,00 €. de RAR)**
Recettes :	**2 354 133,15 €. (dont 0,00 €. de RAR)**
Investissement	
Dépenses :	**2 291 389,96 €. (dont 216 396,02 €. de RAR)**
Recettes :	**2 291 389,96 €. (dont 0,00 €. de RAR)**

Ainsi fait et délibéré en séance publique les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

CASTELNAU D'AUZAN le 24 avril 2026
La Maire,
V. BUSIPELLI-BEYRIES

MAIRIE DE CASTELNAU D'AUZAN LABARRÈRE (Gers)